

Robert Kopp, Professeur à l'université de Bâle, Membre correspondant de l'Institut, est l'auteur de l'article paru dans
Célébrations Nationales 2007
Direction des archives de France, Paris, 2006

« Charles Baudelaire, première édition des *Fleurs du Mal*

21 Juin 1857 »

C'est le 21 juin 1857 que fut mis en vente, au prix de trois francs, un mince recueil de 100 poèmes, *Les Fleurs du Mal*, imprimé à mille cent exemplaires par Auguste Poulet-Malassis, à Alençon, dans l'Orne. Ce dernier, associé à son beau-frère Eugène de Broise, n'était pas seulement, par tradition familiale, l'imprimeur du *Journal d'Alençon*, mais aussi, à Paris, l'éditeur des œuvres poétiques de Théodore de Banville, de Théophile Gautier, de Leconte de Lisle. Il avait rencontré Baudelaire en 1850 et lui avait aussitôt ouvert très largement les colonnes de son journal, y insérant nombre de ses poèmes, de ses textes en prose et de ses traductions de Poe. C'est le 30 décembre 1856 que fut signé le contrat des *Fleurs du Mal*. Le poète remit son manuscrit le 6 février 1857. La correction des épreuves dura quatre longs mois, car Baudelaire, comme l'avait fait Balzac avant lui et comme le fera plus tard Proust, ne cessa de remanier ses textes. Autant que de la forme de ses vers, il se soucia de leur mise en page. Tantôt il se bat pour obtenir un texte plus aéré et donc un volume plus fort, car il vit dans ce qu'il appelle « la terreur de la plaquette », tantôt il s'acharne à faire respecter l'originalité de sa ponctuation « qui sert – précise-t-il – à noter non seulement le sens, mais la déclamation ». Les lettres, parfois quotidiennes, qu'il adresse à son ami durant cette période sont remplies de récriminations en tout genre. Son excuse ? Le sens de la qualité de Poulet-Malassis : « Vous-même, vous m'avez avoué une fois que vous pensiez comme moi, qu'en toute espèce de production, il n'y avait d'admissible que la perfection. »

Baudelaire avait commencé à écrire des vers dès sa vingtième année, mais il les retravaillait inlassablement et ce n'est que le jour de son trentième anniversaire qu'il consentit enfin à publier, dans *Le Messager de l'Assemblée*, un premier ensemble de onze sonnets, sous un titre générique qui renvoyait à Dante, *Les Limbes*. Le livre, à paraître « prochainement », était « destiné à retracer l'histoire des agitations spirituelles de la jeunesse moderne ». Était-il vraiment prêt ? Dès 1848, ce nouveau titre des *Limbes* était venu remplacer un autre titre, sous lequel le recueil avait également été annoncé « pour paraître incessamment », *Les Lesbiennes*. C'était en 1845...

« J'aime les titres mystérieux ou les titres pétards », manda Baudelaire à son éditeur, le 7 mars 1857. Celui des *Fleurs du Mal* appartenait à la deuxième catégorie ; il était apparu pour la première fois dans la *Revue des Deux Mondes*, qui

inséra, le 1^{er} juin 1855, dix-huit poèmes accompagnés d'une épigraphe empruntée aux *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné. La tradition veut qu'il ait été inventé par Hippolyte Babou, un des amis faisant partie de la bohème littéraire.

En 1857, la renommée de Baudelaire ne dépassait guère les limites de cette bohème. Il y faisait figure d'excentrique, de « prince de charognes », réputation contre laquelle il ne cessa de protester tout en l'entretenant malicieusement. Critique d'art original et parfois insolent (*Salon de 1845*, *Salon de 1846*, compte rendu de *l'Exposition universelle*), traducteur d'Edgar Allan Poe qu'il imposa véritablement en France comme un des grands classiques du fantastique, Baudelaire renouait, dans ses vers, avec la poésie des petits romantiques, avec Théophile Gautier et sa *Comédie de la Mort*, Alphonse Rabbe et son *Album d'un pessimiste* ou *Les Rhapsodies* de Petrus Borel, dit le Lycanthrope. C'est à l'auteur d'*Albertus* que sont dédiées les *Fleurs du Mal* autant qu'à celui d'*Emaux et camées*.

C'est sans doute ce pessimisme nihiliste que la justice du Second Empire, époque entièrement vouée au culte du progrès, voulait sanctionner en condamnant, le 20 août 1857, pour « outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs », six poèmes dont le « réalisme grossier et offensant pour la pudeur » ne pouvait conduire qu'à « l'excitation des sens ». A savoir : *Les Bijoux*, *Le Léthé*, *A celle qui est trop gaie*, *Lesbos*, *Femmes damnées*, *Les Métamorphoses du vampire*. L'alerte avait été donnée dès le 5 juillet par un article du *Figaro*, dénonçant l'immoralité d'un recueil où « l'odieux [...] coudoie l'ignoble » et où « le repoussant [...] s'allie à l'infect ». Le 12 juillet, le *Figaro* revint à la charge. Mais dès le 7 juillet, le parquet avait ouvert une instruction pour atteinte à la morale religieuse, à la morale publique et aux bonnes mœurs. En vain, Baudelaire fit intervenir des amis et des relations : Gautier, Mérimée, Mme Sabatier (qui tenta de consoler le poète à sa manière). En vain réunit-il des articles justificatifs d'Edouard Thierry, de Frédéric Dulamon (parus respectivement dans *Le Moniteur universel* et *Le Présent*), de Charles Asselineau et de Barbey d'Aurevilly. En vain enfin, Sainte-Beuve, qui s'était prudemment abstenu de prendre position ouvertement, avait-il fourni au poète quelques « petits moyens de défense » : « Tout était pris dans le domaine de la poésie. Lamartine avait pris les *cieux*, Victor Hugo avait pris la *terre* et plus que la *terre*. Laprade avait pris les *forêts*. Musset avait pris la *passion* et l'*orgie* éblouissante. D'autres avaient pris le *foyer*, la *vie rurale*, etc. Théophile Gautier avait pris l'Espagne et ses hautes couleurs. Que restait-il ? Ce que Baudelaire a pris. Il y a été comme forcé ».

Le jugement intervint quelques mois après le « blâme » adressé par la même chambre correctionnelle, pour les mêmes raisons, à Flaubert qui venait de publier *Madame Bovary*. Le général Aupick était mort entre les deux événements ; il n'a pas assisté au déshonneur de son beau-fils, ni à sa gloire. Car *Les Fleurs du Mal* furent saluées dès leur première édition comme un authentique chef-d'œuvre et ceci par les esprits les plus éminents de l'époque : Flaubert, Sainte-Beuve, Victor Hugo, Barbey d'Aurevilly. C'est ce dernier qui comprit, mieux que les autres, que *Les Fleurs du Mal* n'était pas un simple recueil de poèmes, mais que ce livre désespéré obéissait à une « architecture secrète », dessinant une véritable descente aux enfers, que seul un « moraliste » de la trempe de Dante, de Shakespeare ou de Goethe pouvait concevoir. Obligé de se remettre à l'œuvre mutilée par le jugement (qui ne fut révisé qu'en 1949), Baudelaire lors de la deuxième édition, publiée en 1861, rendit cet ordre plus cohérent encore, faisant ainsi des *Fleurs du Mal* le livre fondateur de la poésie moderne. »